

Viège

† Madame Theiler

Hier, est décédée à Viège Mme Victorine Theiler qui s'en est allée à l'âge de 80 ans. La défunte, femme de bien, a élevé une nombreuse famille.

Elle était la mère du docteur Alexandre Theiler, professeur et vice-juge de la commune de Sion.

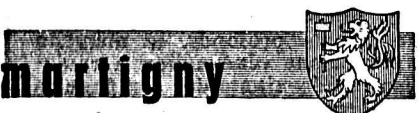
Les obsèques auront lieu le 8 février, à Viège.

Nous présentons à la famille si cruellement éprouvée nos religieuses condoléances.



Le Conseil général change de lieu de rencontre

La séance du Conseil général de Sion de ce vendredi 7 février, 20 h. 30, aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix, et non pas, comme annoncé, à la salle du Grand Conseil, cette dernière étant réservée à un cours de l'Université populaire.



Sensationnel le carnaval de Martigny 1958

Les festivités du Carnaval de Martigny, le plus grand, le plus beau de Suisse romande, auront lieu dimanche 16 et mardi-gras 18 février 1958.

Pour ne pas rompre avec la tradition, ses cortèges aux chars et groupes nombreux où la satire et l'humour sont rois, inciteront le public romand à venir nombreux en Octodure. Cortèges rutilants de couleurs à l'issue desquels on se battra ferme à coups de poignées de confetti.

Qui a fait une fois Carnaval à Martigny y revient ; il sait qu'on s'y amuse partout : dans les établissements publics où de truculents panneaux blaguent l'actualité, montent en épingle de la manière la plus rose les petits travers de chacun, créent une atmosphère, une ambiance particulière.

Et puis ne danse-t-on pas dans les bistros, tandis que s'entrechoquent les verres de fendant, se remplissent et se vidant les demis ; dans les bals officiels des jeudi, samedi, dimanche et mardi ?

Des orchestres, de la musique, des cortèges, des confetti, des belles filles, du bon vin et beaucoup d'esprit, que faut-il de plus pour vous convaincre à venir nous rendre visite ?

« La Bise », journal carnavalesque, mordant, piquant, réserve cette année une surprise : les exemplaires seront numérotés. Le gagnant, lors du tirage qui se fera le 1er mars 1958, effectuera gratuitement le voyage en avion Genève-Nice et retour, voyage offert gracieusement par l'Office régional du tourisme.

Alors, n'hésitez pas : tous à Martigny les 16 et 18 février prochains. On y dispensera joie, gaité et bonne humeur !

Retenez bien cette date...

Mardi 11 février, à 20 h. 30, au Casino-Théâtre de Martigny, reprise, sur demande, en séance populaire, de la pétillante comédie en 3 actes de M.-G. Sauvageon « Treize à table ».

Pour la première fois depuis sa création, la Troupe du Château joue en séance populaire à Martigny. Votre présence et le plaisir que vous prendrez à cette représentation seront pour les jeunes comédiens un encouragement. Afin de marquer cet événement, la Troupe du Château a décidé de remettre intégralement le bénéfice de la soirée à la Colonie de vacances du grand Martigny.

A la veille du Carnaval, ne manquez pas « Treize à table » et vous commencerez les festivités par un immense éclat de rire ! Les mésaventures de Madeleine et Antoine vous amuseront. Vous aussi vous serez pour un soir les invités de la dernière heure.

Distribution parfaite. Mise en scène de H. Rabaglia. Décor de Terrini. Meubles de la maison Charly Morot.

« Treize à table », l'assurance d'un spectacle de qualité.

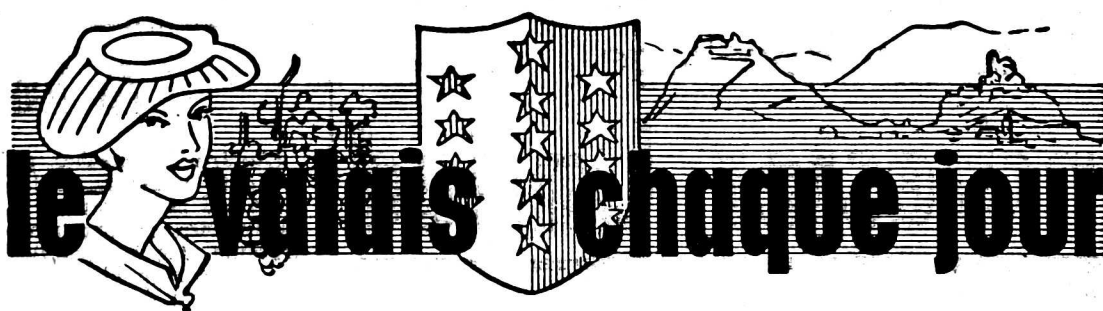
Location dès samedi 8 février, à 08 h. 00, à la Librairie Gaillard, à Martigny-Ville. (Voir aux annonces).

Le loto de la Société de tir

La société se recommande à tous ses amis et membres son loto qui aura lieu au Café des Messageries les samedi 8 et dimanche 9 février.

Pour plus de détails, voir l'annonce.

Abonnez-vous au Nouvelliste



Leytron

Un grand concert

Comme déjà annoncé, la fanfare l'Union Instrumentale de Leytron donnera son concert annuel le dimanche 9 février 1958, à 20 h. 30, à la Salle de l'Union.

Sous l'expertise direction de M. le professeur Don, elle interprétera les œuvres suivantes :

Echo de la Vendline, marche de Montavon ; Coppélia, ballet de Delibes ; Rocco, Suite de Boedijn ; La Czarine, valse d'Ivanovici ; Menuet de Beethoven (quatuor de saxophones) ; Menuet de Bolzoni (quatuor de saxophone) ; Chanson de Solvejg, de Grieg ; Lutsiel-Ouverture, de Kéler Bela ; Monte-Carlo, marche de Rooy.

En complément de ce programme, une pièce humoristique sera présentée par les « Compagnons des Arts » de Sierre. Le public sera heureux de revoir ces artistes qui ont fait salle comble dimanche dernier.

Saxon

Arrestation d'un escroc

Recherché par les autorités judiciaires vaudoises pour d'importantes escroqueries, Eugène Meinhofer, née en 1901, natif d'Argovie, s'était réfugié dans un hôtel de Saxon sous une fausse identité.

Démasqué d'argent, il s'était fait prêter 50 francs.

Identifié par le gendarme de Saxon, il fut arrêté, conduit à Martigny où il attendra en préventive d'être transféré aux autorités vaudoises.

Riddes

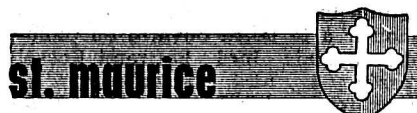
Dernières occasions de rire

Avant le sombre Carême, il faut profiter...

Il y aura Carnaval bien sûr, mais d'ici-là, c'est long. La Salle du Collège vous accueillera dimanche soir 9 février pour écouter et voir « Treize à table », donné par la Troupe du Château de Martigny (metteur en scène : Henri Rabaglia).

La fanfare l'Abeille a offert son gracieux concours pour les entrées. Un régal à ne pas manquer non plus. Venez et... riez.

Cars de Leytron et courses du TRI.



Premier vendredi du mois

Ce soir, premier vendredi du mois, il y aura messe à 20 heures à l'Eglise paroissiale et communion.

Confession dès 19 h. 45.

Une messe du soir, le dimanche, à la Basilique

A partir du 9 février et jusqu'à nouvel avis, une messe basse de communion (avec allocution) sera célébrée le dimanche soir à 19 h. 30.

Cet office est appelé à rendre de grands services à tous ceux qui, pour des raisons valables, ne peuvent fréquenter les premières messes de la matinée. Il ne saurait nuire aux offices habituels. Chacun aura à cœur, en effet, de commencer son dimanche par la messe lorsqu'il en a la possibilité.

Nous tenons à remercier la section de St-Maurice du C. A. S. qui a présenté cette requête et les autorités de l'Abbaye d'y avoir répondu favorablement. L'accueil sera certainement très favorable au sein de notre population ; les touristes, également, ne manqueront pas d'apprécier cette innovation.

Vernayaz

« Pissevache 1958 »

Attention !... Derniers jours et dernières heures pour remettre à la rédaction de la « Pissevache 58 » à Vernayaz, vos articles et mots humoristiques.

Dernier délai de réception, samedi soir 8 février 1958.

tribune du lecteur

CFF, projet d'horaire et pigeons-voyageurs valaisans

La mise à l'enquête publique de l'horaire d'été 1958 a soulevé un tollé général chez les usagers CFF valaisans. Les abonnés qui doivent se trouver pour 8 heures à Sion pour leur travail ou leurs études ont été particulièrement frappés par la suppression de l'arrêt en gare de Martigny du direct No 32, départ 7 h. 35. A part les réclamations formulées par les communes, les Compagnies de Chemins de Fer et les Offices de tourisme de la région de Martigny, une pétition appuyée par 146 signatures d'abonnés intéressés a été remise au Département des Travaux Publics pour le maintien de cet arrêt.

Or il paraît que ce vœu légitime se heurte au veto de Berne ; si tel était le cas, à quoi rime cette mise à l'enquête publique puisque les usagers n'ont plus qu'à dire Amen !

Quelles peuvent bien être les raisons motivant la suppression de cet arrêt ? Relation plus rapide, gain de temps ? Non ! L'heure d'arrivée à Milan du train No 32 reste la même ; seule est retardée de 3 minutes l'heure du départ de Genève.

Clientèle peu intéressante parce que comprenant trop de petits abonnés même s'il sont 150 ? Peut-être bien ! Allons usagers, bas-valaisans, levez-vous une demi-heure plus tôt, les CFF vous offrent, pour faire descendre votre petit déjeuner, 35 minutes d'omnibus style brouette sur route pavée !...

Serait-ce alors pour éviter un surcroît de travail aux chefs de train ou à leur subalternes ? vous pensez ! un contrôle à effectuer en 15 minutes sur 150 personnes en enjambant quelquefois valises et voyageurs... Mystère ! Avec ces administrations, mieux vaut ne pas chercher à comprendre.

Nos CFF qui agissent ou n'agissent pas — voir double voie sur certains tronçons de la ligne du Simplon — sans consulter les Saintes-Statistiques, peuvent-ils nous donner le nombre de voyageurs utilisant le train No 32 dans les gares de Vevey, Montreux et Martigny ? Ce serait probablement gênant pour ces Messieurs de Lausanne.

Les skieurs et touristes de Genève et Lausanne ont actuellement, sans se lever trop tôt, la possibilité d'atteindre rapidement et de bonne heure Verbier, Champex et les stations de la vallée

du Trient ; un trait de plume et cette clientèle devra changer d'itinéraire : Nous savons bien au profit de quelles stations des Préalpes... !

Aujourd'hui, 10 directs transitent en Valais, s'arrêtant au maximum 1 fois à Brigue gare-frontière non-compris. Comme ces rapides ont priorité naturellement et qu'ils affichent, en été, des retards réguliers..., le malheureux petit abonné qui finit son travail à 18 heures à Sion peut débarquer vers 19 h. 30 à Martigny, distant de 26 km. et vivent les relations rapides... internationales !

Déjà, lors des fêtes du Cinquantenaire du tunnel du Simplon, notre canton avait été traité en parent pauvre chez qui on ne tient pas à s'arrêter : il est vrai que pour certains, le tunnel relie directement la Riviera vaudoise au bord du Lac Majeur.

D'autre part, nous savons parfaitement d'où émanent les projets d'horaire de la ligne du Simplon publiés par la Direction générale des CFF.

Ces quelques constatations — nous en gardons d'autres en réserve — et les nombreuses réclamations émises contre le projet d'horaire d'été 1958 attestent clairement chez les responsables du 1er Arrondissement une ignorance systématique et une incompréhension totale des droits certains et des besoins réels de notre canton.

Nous trouvons que la mesure est pleine et même qu'elle déborde.

Aussi, nous tenons à rappeler au Directeur du 1er Arrondissement, Père des directs NON STOP à travers le Valais et à ses collaborateurs-élucubrateurs d'horaire qu'ils sont des fonctionnaires et qu'ils devraient être au service de la collectivité et que cette collectivité comprend non seulement des... vaudois, des hommes d'affaires et des voyageurs pour l'Italie, mais encore des apprentis, des étudiants, des ouvriers, des employés et des hôteliers VALAISANS.

En conclusions, nous prions nos autorités cantonales et nos Représentants à Berne d'intervenir énergiquement auprès des Services compétents afin que l'Arrondissement de Lausanne traite avec moins de parti-pris et de méconnaissance la clientèle et les besoins économiques des centres du Vieux-Pays.

Des usagers excédés.

Invité à Moscou

NEW-YORK, 7 février. (Reuter). — M. Hammarskjöld, secrétaire général des Nations Unies, a déclaré jeudi soir lors d'une conférence de presse qu'il avait été invité à visiter Moscou. Il essaiera de donner ce printemps suite à cette invitation.

M. Hammarskjöld a suggéré que les problèmes du désarmement soient examinés séparément, étant entendu que le résultat obtenu sur un point du problème doit aboutir progressivement à la solution de ce dernier.

Le secrétaire général de l'ONU a défendu à nouveau ce qu'il a appelé « une diplomatie privée », qu'il a opposé à la « diplomatie sur la place publique ». Il estime que, dans les circonstances actuelles, cette diplomatie « privée » peut être utilisée avec fruit dans les problèmes du désarmement, par exemple.

Le professeur Fuchs en danger

WELLINGTON, 7 février. (Reuter). — Le professeur Fuchs se trouve aux prises avec de sérieuses difficultés. L'expédition, après son départ du Pôle Sud, est encore à 28 milles du dépôt 700. Deux tracteurs sont tombés dans une crevasse, mais ont pu en être retirés. La direction de l'un d'eux est détruite. Le professeur Fuchs a laissé l'équipage de ce dernier en surveillance et a poussé une pointe de reconnaissance avec les deux autres tracteurs. La prochaine liaison radio entre l'expédition Fuchs et la base Scott est attendue dans environ douze heures.

Ne vous précipitez pas au Pèlerinage de Lourdes

L'année dernière, le Comité de Lourdes avait encouragé les pèlerins éventuels à donner leur préférence au pèlerinage de 1957 plutôt qu'à celui du centenaire. Le Comité signalait les difficultés que laissait prévoir celui de 1958. Ces directives ont été comprises puisque avec ses 2000 pèlerins, le pèlerinage en comptait 500 de plus que les années précédentes.

Nos prévisions, quant aux difficultés d'organisation du pèlerinage de 1958 se réalisent : Le prix de pension a été majoré du tiers, celui des chemins de fer français de 15 % pour les 1res classes et de 9 % pour les 2es ; les hôtels à qui nous nous sommes adressés, depuis 4 mois déjà, ont diminué sensiblement le nombre de leurs chambres qu'ils mettaient habituellement à notre disposition. C'est qu'en même temps que le nôtre, une quinzaine d'autres grands pèlerinages seront à Lourdes, représentant 40 à 50 000 pèlerins.

Aussi, au risque de faire de la peine à un correspondant qui dernièrement, encourageait les Valaisans à participer nombreux, plus nombreux que jamais, au pèlerinage du centenaire, devons-nous freiner cet excès de zèle et nous mettre en face en des réalités :

1. Faute de place pour les loger, on ne pourra pas admettre autant de pèlerins qu'en 1957.

2. Nous déconseillons aux personnes âgées ou de faible santé, d'y prendre part, à cause des fatigues supplémentaires de ce pèlerinage.

3. Les participants ne devront pas être trop exigeants pour les logements.

4. Le pèlerinage de 1959 offrira les mêmes avantages spirituels que celui de 1958, sans en connaître les difficultés.

5. Le 24 février, toutes les inscriptions devront être faites auprès de MM. les Rds Curés ; les retardataires ne pourront en aucun cas être admis.

P. Jean

Directeur du pèlerinage



Madame Thérèse BERRINI-TISSOT ; Madame et Monsieur René TURIN-BERRINI et leurs enfants, à Muraz-Collombey ;

Monsieur et Madame Louis BERRINI-SCHUTZ et leurs enfants ;

Monsieur Jean BERRINI ;

Monsieur et Madame Charles BERRINI-BRUN et leurs enfants, à Monthey ;

Monsieur Joseph BERRINI et famille ;

Monsieur Jean-Marie BERRINI et famille, à Genève ;

Les enfants de feu Marie BERRINI-FAUSTINELLI, à Collombey, Clion et en Italie ;

Monsieur Joseph JEANDET ;

Révérende Sœur Clémence, à Vêrol-liez ;

Monsieur Joseph TISOT et famille, à Saint-Quentin (France) ;

ainsi que les familles parentes et alliées, CHERVAZ, à Collombey, MOULIN, GRETENAND, CRITIN, à Sallion, MEYNET-MERGEN, à Monthey, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Florentin BERRINI

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parrain, survenu à l'Hôpital de Monthey à l'âge de 66 ans, après une cruelle maladie vaillamment supportée, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Collombey le samedi 8 février, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La famille de

Monsieur Etienne BARMAS

à Mission, Sierre et Mottec, très touchée par les nombreux témoignages de sympathie exprimés lors de son grand deuil, prie toutes les personnes qui y ont pris part d'accepter ici ses sincères remerciements et les assure de sa reconnaissance émue.



La famille d'Eugène GROSS

à Trétien, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.